NetCare : les suisses optent pour l'interprofessionnalité

Abderrahim DERRAJI - 2018-08-16 15:00:39 - Vu sur pharmacie.ma

Pour que la baisse du nombre de médecins généralistes n'affecte pas la prise en charge des patients. La Suisse à mis en place des mécanismes visant à renforcer l'interprofessionnalité, notamment en confiant de nouvelles missions au pharmacien d'officine. En effet, les pharmaciens suisses coopèrent avec les médecins généralistes via la plate forme netCare. Les officinaux et après avoir suivi une formation de trois demi-journées peuvent orienter les patients en se basant sur des arbres décisionnelles. Trois cas se présentent : - le malade est pris en charge à l'officine grâce aux médicaments à prescription facultative, - le malade bénéficie d'une téléconsultation avec un médecin qui peut, si besoin est, transférer une prescription. - le malade est orienté vers le médecin pour une consultation en "face à face".

NetCare permet la prise en charge de 73% des patients sans intervention médicale. 20% des patients bénéficie de téléconsultation et 7% a recours à une consultation classique. 20% du réseau officinal suisse contribue à la prise en charge des affections bégnines après 13 demi-journées de formation. Cette formation leur permet de soigner 25 affections : cystites, conjonctivites, pharyngites,etc. Les pharmaciens suisses viennent également d'être autorisés par le Parlement à dispenser des médicaments à prescription médicale obligatoire pour le traitement de certaines pathologies. Cecci ne peut se faire que dans la limite des médicaments « délistés » ou indications fixés par le Conseil fédéral.